



Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 011-211101951-20210225-062021-DE

2021/214

COMMUNE DE LAURABUC – DEPARTEMENT DE L'AUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 06/2021

Date convocation	: 22.02.2021
Nombre de conseillers	: 11
En exercice	: 10

Présents	: 9
Votants	: 10

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Laurabuc, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

Présents : Mesdames : Anne-Laurence FRULLINI - Aude SALVAT-LÔ - Sylvie THUBIÈRES, conseillères municipales.

Messieurs : Omar AÏT MOUH - Michel COURTESSOLE - Olivier JURADO - Jean-Pierre PLANCADE - Bernard VIÉ, conseillers municipaux.

Procuration : Marie-France LOISEL à Omar AÏT MOUH.

Secrétaire de séance : Aude SALVAT-LÔ.

Objet : Dépôt de demande de subvention au titre de la DSIL.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'Etat dans le cadre de « France relance Aude » accompagne la rénovation énergétique des bâtiments destinés à la location tel que la rénovation énergétique d'un appartement, huisseries, travaux d'isolation

Monsieur le Maire présente les besoins :

➤ **2 Logements et la bibliothèque 37, place de l'école :**

L'ancienne école des garçons a été transformée il y a quelques années en deux logements un au 1^{er} étage, un deuxième au 2^{ème} étages et une bibliothèque au RDC. L'audit thermique nous a permis d'identifier la perte d'énergie qui est due à l'absence d'isolation des combles. Il est également préconisé, l'installation d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC) hygroréglables de type B qui permettra de réguler les flux d'entrée et de sortie en fonction de l'humidité ambiante afin de renouveler l'air dans les logements de façon permanente. La mise en place de fenêtre à double vitrage et une porte hermétique au niveau de la bibliothèque et la pose d'une isolation plancher entre l'appartement et la bibliothèque permettra un gain d'énergie.

➤ **3 Logements 10, rue de la Poste :**

Bâtiment ancien et non rénové depuis plusieurs années, un audit thermique a été réalisé et a montré la nécessité d'isoler les combles et de poser également d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC) hygroréglables de type B afin de renouveler l'air dans le logement de façon permanente. Les volets très vétustes devront être remplacés ce qui permettra également un gain d'énergie.

Montant total estimé : 19 283,65 € HT

Les travaux commenceraient en septembre 2021 pour une livraison en décembre 2021.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- accepte ce projet,

- valide le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Isolation	4 674,34 €	DSIL	3 739,47 €
VMC Hygro B	3 517,66 €	DSIL	2 814,13 €
Fenêtres	1 875,18 €	DSIL	1 500,14 €
Volets	2 149,12 €	DSIL	1 719,30 €
Portes	1 274,89 €	DSIL	1 019,91 €
Garde-corps	5 792,46 €	DSIL	4 633,97 €
		Autofinancement	3 856,73 €

- sollicite une subvention de l'Etat au titre de la DSIL à hauteur de 80% (soit 15 426,92 €),
- autorise monsieur le maire à effectuer toutes les démarches et signatures nécessaires,
- souhaite inscrire ces travaux au budget communal.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Cédric LEMOINE.



Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 011-211101951-20210225-062021-DE